

Avril 2024



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE - OPÉRATEUR SIGNALISATION ÉLECTRIQUE FERROVIAIRE (OPSEF)

Domaine : Réalisation d'intervention de maintenance préventive d'installations électriques
Durée : 18 mois

Métier préparé

Le parcours de formation conduit à exercer le métier d'opérateur en Signalisation Electrique Ferroviaire, après réussite à toutes les évaluations. Le parcours permet d'obtenir le Titre certifiant de niveau 4, inscrit au RNCP (N°38024) délivré par le jury de certification SNCF Réseau après validation des 5 blocs de compétence.

Prérequis

L'exercice du métier d'Opérateur en Signalisation Électrique Ferroviaire nécessite de répondre à un certain nombre d'exigences réglementaires du Code du Travail, à des arrêtés et des normes européennes. Conformément à l'arrêté du 07/05/2015 et en préalable à votre formation, vous devez avoir

satisfait à des conditions d'aptitude physique et psychologique. À l'issue de la formation, vous devez avoir obtenu toutes les habilitations nécessaires à l'exercice des Tâches Essentielles de Sécurité (TES) sur le réseau ferré, pour le métier d'Opérateur Signalisation Ferroviaire Electrique : TES M, TES C, TES D HMT SEG niveau 3.

Type(s) de contrat

Contrat d'apprentissage

Modalités de sélection des candidats

- L'examen du dossier de candidature
- Deux entretiens
- Visite médicale d'aptitude sécurité
- Visite au pôle d'habilitation sécurité

Indicateurs de résultats - Contrat d'apprentissage



NC*

Taux de réussite



NC*

Taux d'insertion professionnelle



NC*

Taux de rupture



NC*

Taux d'abandon

* Premiers sortants en 2025

OBJECTIFS DU TITRE

L'opérateur en signalisation électrique ferroviaire peut exercer dans les secteurs public et privé quelle que soit la taille de l'entreprise. **Il peut s'agir :**

- d'entreprises de transport (Actirail, Flexrail, GEFCO, VFLI...) ou de travaux ferroviaires (Colas Rail, Eiffage,...) ;
- d'entreprises disposant de voies privées qu'elles utilisent à des fins propres, pour transporter du matériel ;
- d'autorités portuaires susceptibles de construire et gérer des Voies Ferrées Portuaires (VFP (dessertes ferroviaires des ports) ;
- d'opérateurs privés ferroviaires (OPF) sur certains territoires hors réseau ferré national
- (embranchement particulier pour le Fret, certaines voies des ports ou privés, ...) ;
- d'opérateurs de voies ferrées d'intérêt local sur le réseau ferré national (Chemin de fer Corse, baie de Somme)

Depuis la libéralisation du transport ferroviaire (en 2007 pour le transport de marchandises et 2010 pour le transport de voyageurs), de nombreuses entreprises ferroviaires (24 à ce jour) disposent désormais d'un agrément auprès de l'Union Européenne (UE), avec la certification de sécurité associée leur permettant d'offrir des services de transports nationaux et internationaux par chemin de fer.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, vous serez en capacité :

- d'intervenir en maintenance préventive d'installations
- d'intervenir en maintenance corrective d'installations
- de créer, modifier ou supprimer des installations, dans le cadre d'interventions travaux
- d'assurer la sécurité des circulations, des personnes et des biens
- de coopérer, communiquer et réaliser un retour d'expérience

DURÉE DE LA FORMATION

Parcours long : 18 mois

Nombre d'heures de formation sur les Campus SNCF RESEAU	726 heures
---	------------

RYTHME DE L'ALTERNANCE AVEC L'ENTREPRISE SNCF

La progression pédagogique du parcours se déroule en alternance entre :

- Des périodes théoriques de formation d'1 à 2 semaines réalisées dans nos campus SNCF Réseau (phase d'expérimentation, acquisition des compétences et mise en pratique sur plateaux techniques).
- Des périodes de stage pratique de 2 à 4 semaines en établissement de production Maintenance & Travaux SNCF Réseau (phase découverte et/ou mise en situation en poste).



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE
OPÉRATEUR SIGNALISATION ÉLECTRIQUE FERROVIAIRE (OPSEF)

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles	Tâches principales
Intervenir en maintenance préventive d'installations	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son intervention selon le plan de maintenance ou sur alerte. • Préparer ses outils, appareils de mesure et documents métiers. • Réaliser l'opération de maintenance conformément aux documents et procédures. • Restituer l'installation en état de fonctionnement, garantissant la sécurité des circulations ferroviaires.
Intervenir en maintenance corrective d'installations	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic de dysfonctionnement suite à un signallement d'un dérangement. • Analyser l'impact de l'intervention de maintenance corrective. • Remettre en état l'installation conformément aux documents et procédures. • Restituer l'installation en état de fonctionnement, garantissant la sécurité des circulations ferroviaires.
Créer, modifier ou supprimer des installations, dans le cadre d'interventions travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer son chantier afin de créer, modifier ou supprimer une installation ferroviaire. • Réaliser des travaux sur les installations de signalisation. • Réaliser les vérifications techniques et essais de fonctionnement. • Restituer les travaux au gestionnaire d'exploitation.
Assurer la sécurité des circulations, des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources de danger. • Évaluer les risques liés à son intervention. • Appliquer les mesures réglementaires en vigueur en vue de supprimer ou de prévenir le risque.
Coopérer, communiquer et réaliser un retour d'expérience	

La formation répond aux exigences de certification précisées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38 024 : [Opérateur Signalisation Électrique Ferroviaire](#)

Méthodes mobilisées :

- Cours théoriques, travaux pratiques, exercices pratiques, plateaux techniques en Campus.
- Vidéos pédagogiques, fiches synthèse de cours, fiches gestes métier sur tablette, quizz, exercices et missions sur des chantiers en établissement de production Maintenance & Travaux.
- Accompagnement personnalisé en établissement, permettant de garantir la progression de l'acquisition des compétences.
- Modules @-Learning réalisés sur plateforme digitale.

Modalités d'évaluation : le parcours comprend plusieurs évaluations écrites et orales des connaissances ainsi que des mises en situation obligatoires permettant d'évaluer la mise en pratique des compétences, dans le cas des modules habilitants (Tâches Essentielles de Sécurité).

Délivrance d'une attestation de formation relative aux Tâches Essentielles de Sécurité après réussite aux évaluations :

- TES M (Missions d'Agent Sécurité du Personnel).
- TES C (Missions de Réalisation sans Mobile Travaux).
- TES D (Habilitation Mainteneur de Signalisation).

Chaque bloc de compétences est évalué séparément ; en cas d'échec à un bloc, celui-ci peut être réévalué ultérieurement.

Chaque bloc de compétences validé fait l'objet d'un certificat de bloc remis après réussite aux évaluations.



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE OPÉRATEUR SIGNALISATION ÉLECTRIQUE FERROVIAIRE (OPSEF)

LES PLUS

- Un accompagnement pendant toute la durée de la formation ;
- Un financement est assuré par l'opérateur de compétences mobilité et par l'entreprise. Aucun frais de formation, ni d'inscription ne sont à la charge du bénéficiaire ;

LES LIEUX DE FORMATION

- Le parcours se déroule en alternance alternant des enseignements théoriques réalisés dans nos campus de formation SNCF Réseau (Paris Nanterre, Lyon Saint-Priest ou Bordeaux Bègles) et des périodes de stage pratique en établissement de production Maintenance & Travaux SNCF Réseau.

 Campus SNCF de Nanterre
53 Rue François Hanriot
92000 NANTERRE

 Campus SNCF de Bègles
1 Rue Radio Londres 40/45
33130 BÈGLES

 Campus SNCF de Saint-Priest
20 rue Pierre Semard
69800 SAINT-PRIEST

POURSUITES D'ÉTUDES/DÉBOUCHÉS

Type d'emplois accessibles : L'opérateur en signalisation électrique ferroviaire (OP SEF) réalise les différentes opérations de maintenance préventive et correctives sur les installations de signalisation ainsi que des travaux de création, de modification des installations ferroviaires de signalisation électrique. Il est le premier niveau professionnel qui garantit la conformité des installations et contribue ainsi aux niveaux de sécurité et de régularité exigés sur le réseau ferroviaire. Il peut être amené à assurer le suivi de travaux réalisés par une entreprise extérieure.

Les différentes désignations du métier visées par le titre sont les suivantes :

- Opérateur en signalisation électrique ferroviaire
- Monteur - câbleur en signalisation ferroviaire
- Opérateur de production signalisation ferroviaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les dates d'inscriptions sont variables. Vous pourrez obtenir des informations complémentaires sur le calendrier des prochaines sessions en contactant le CFA ferroviaire par mail à l'adresse aijf.cfa-ferroviaire@sncf.fr

Contact CFA Ferroviaire



Mail : aijf.cfa-ferroviaire@sncf.fr

